

RAPPORT ANNUEL 2025



02 41 68 98 50



contact@adapei49.asso.fr



www.adapei49.asso.fr

Avant-propos



Paul CHARLERY

Président de l'Adapei 49

L'Adapei 49 est une association qui nous rassemble toutes et tous, à des niveaux différents.

Association parentale, elle s'inscrit dans une relation fondatrice entre des parents et des personnes accompagnées, soutenue par l'engagement des professionnels du secteur médico-social.

Cette relation, essentielle, repose sur des liens respectueux et attentifs à la liberté de chacun, dans la reconnaissance du rôle structurant de la famille, entendue dans toute sa richesse.

Association gestionnaire, l'Adapei 49 participe au fonctionnement de nombreux établissements et solutions d'accompagnement, au service des parcours de vie.

L'année écoulée a été l'occasion de poursuivre une dynamique collective, faite d'avancées, de réussites mais aussi d'ajustements nécessaires, afin de préparer l'avenir.

Les orientations qui guident notre action s'inscrivent dans le Projet Associatif Global (PAG) 2025-2029, véritable feuille de route, construite avec vous. Elles accompagnent une transformation de l'offre, centrée sur la continuité des parcours, l'ancrage territorial et l'accès pour tous à des solutions adaptées, qu'il s'agisse de scolarité, de soins, d'hébergement, de travail ou de vie sociale, à tous les âges et selon les besoins de chacun.

Cette ambition s'appuie sur des principes essentiels : l'autodétermination, l'inclusion et la participation. L'autodétermination implique le respect des choix et des capacités propres à chaque personne. L'inclusion appelle une société plus attentive à la place de chacun, dans la reconnaissance des singularités. La participation, enfin, invite à construire un véritable vivre ensemble, où chacun peut être entendu et prendre part à la vie collective.

Dans cette perspective, les initiatives portées, qu'il s'agisse du groupe EPPI ou du développement de la communication alternative et améliorée, participent à renforcer l'expression, l'écoute et la compréhension mutuelle.

Ce rapport rend compte de ces engagements et du chemin parcouru collectivement.

Rédaction : président, directeur général, directeurs de pôle, directeur administratif et financier, directrice des ressources humaines, responsable qualité, responsable gestion et maintenance du patrimoine, responsable des systèmes d'information, service communication, administrateurs délégués, représentants des comités locaux, bénévoles, membres des commissions, groupe EPPI.

Impression : rapport imprimé en interne par l'Adapei 49 en 350 exemplaires papier | Mise en ligne sur le site Internet de l'Adapei 49 en juin 2026

Crédits photos : Adapei 49, Unapei, Flaticon, Canva, Mathieu Génon - Département de Maine-et-Loire



Xavier RICHARD

Directeur général de l'Adapei 49

Au cours de l'année 2025, l'Adapei 49 a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement de qualité sur l'ensemble du Maine-et-Loire. Les équipes se sont mobilisées pour accueillir des personnes en situation complexe, élaborer des réponses adaptées et renforcer les actions d'inclusion à l'école, en entreprise, dans les activités sportives et culturelles, ainsi que dans l'accès aux soins.

Dans un secteur médico-social en profonde évolution, l'association a poursuivi la modernisation de son offre. Parmi les actions structurantes engagées figurent :

- la formation sur les dispositifs intégrés pour le secteur enfant (pôle ISAS),
- les travaux préparatoires à la mise en œuvre de la tarification SERAFIN-PH,
- les réflexions autour du développement de l'Équipe Mobile d'Appui et Ressources en Santé (EMARS),
- l'avancement du projet du pôle ESAT,
- la réflexion sur l'évolution de l'offre de service du pôle FAP et du pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés (ESCA'L).

D'autres actions seront présentées dans ce rapport. Cette dynamique repose sur l'implication des directions, des cadres et de l'ensemble des professionnels, ainsi que sur le soutien et l'expertise des familles et des personnes accompagnées. Elle constitue un atout majeur pour l'association, malgré une reconnaissance encore insuffisante des professionnels du secteur médico-social. Nous remercions l'ensemble des parties prenantes pour cette mobilisation continue.

L'année a également été marquée par un contexte économique en dégradation. Les hausses de coûts et les faibles taux d'actualisation ont réduit les marges de manœuvre, dans un contexte où l'activité économique reste fragile. Pour y faire face, l'association réinterroge ses actions, renforce sa vigilance budgétaire et a recruté un acheteur ainsi qu'un gestionnaire de flotte automobile, en mutualisation avec des associations partenaires, afin d'optimiser les ressources.

Pour proposer une offre adaptée et garantir des conditions de travail satisfaisantes, l'Adapei 49 reste pleinement mobilisée pour garantir un accompagnement de qualité et contribuer à une société plus inclusive.

Les orientations à venir prolongent cette dynamique avec une ambition claire : renforcer l'impact territorial, accroître la participation des personnes accompagnées et poursuivre l'innovation dans les modes d'accompagnement.

Le renouvellement du CPOM, prévu initialement en 2026, sera très probablement repoussé à 2027 mais nos ambitions et nos exigences ne faibliront pas.

Sommaire

Avant-propos

page 2

1. Rapport moral et d'activités 2025

page 7

2. Rapport financier et de gestion 2025

page 29

3. Rapport d'orientations 2026

page 36

Lexique

page 39

L'Adapei 49

Créée en 1959, l'**Adapei 49** est une **association** à but non lucratif, **de parents et d'amis, engagée pour les personnes en situation de handicap mental**.

L'Adapei 49 **milite pour la défense des droits citoyens** des personnes en situation de handicap et **leur inclusion sociale**. Elle **soutient leurs familles et leurs proches**.

L'Adapei 49 est **affiliée** au niveau national à l'**Unapei** dont elle partage les valeurs et les combats.

2 Domaines d'intervention

1 ► Fonction associative

Défendre les droits des personnes en situation de handicap mental et soutenir les familles et les proches.

2 ► Fonction gestionnaire

Développer l'offre de services médico-sociaux adaptée aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap mental.



ACCOMPAGNER

les personnes handicapées tout au long de leur vie et soutenir leurs familles



DÉFENDRE

leurs droits à l'éducation, au travail, à la formation, à l'habitat, à la vie sociale, à une vie autonome...



MILITER

pour une société inclusive, solidaire et respectueuse des différences

Nos missions

Nos valeurs

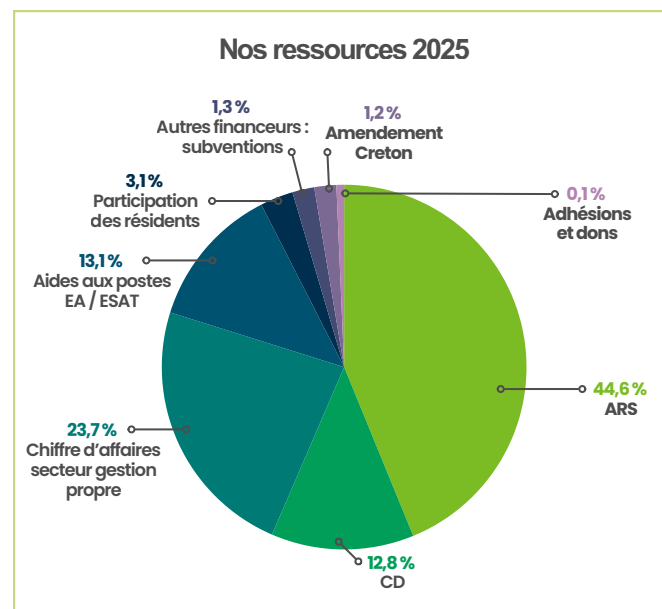
L'Adapei 49 se revendique comme une association **militante et gestionnaire** dans le champ du handicap. Elle est particulièrement attentive au respect des valeurs suivantes : **défense des droits, solidarité et engagement, respect et valorisation des capacités de la personne en situation de handicap, qualité de son accompagnement**.

Nos ressources

Plusieurs **organismes autorisent et / ou financent** les établissements, services et dispositifs ou une partie de leur activité :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire,
- Les Conseils Départementaux (CD) 49 et hors 49,
- Les Directions Régionales de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),
- D'autres financeurs publics ou assimilés : le conseil régional, l'Agefiph, la CAF...

Les **activités de production et de commercialisation de nos établissements et services** (ESAT, EA, Adapei Formation, ESCA'L) **participent** également au **financement** de l'association, ainsi que les adhésions ou les dons reçus.





ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagnés par

924

Professionnels
investis et formés

46

Établissements,
services et dispositifs

Soutenus par

440

Familles
adhérentes

80

Bénévoles
engagés

5

Comités
locaux

L'association crée et gère des établissements, services et dispositifs sur l'ensemble du Maine-et-Loire pour proposer des parcours de vie adaptés et favoriser l'inclusion. Elle accompagne les personnes en situation de handicap de la petite enfance à l'âge adulte, en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Les établissements, services et dispositifs sont organisés en **6 domaines d'activités** :

- **pôle ISAS** : centré sur l'accompagnement éducatif, les apprentissages scolaires et pré-professionnels et les besoins en santé.
- **pôle HAS** : centré sur l'habitat, l'accompagnement à la vie quotidienne, le soin et les activités de vie sociale.
- **pôle ESAT** : centré sur le travail comme outil de développement de compétences et d'implication dans la vie sociale.
- **pôle EA** : centré sur l'emploi, l'accès à un métier et à un parcours professionnel évolutif.
- **pôle FAP** : centré sur l'orientation professionnelle, l'élaboration d'un projet professionnel, la formation et la préparation à l'emploi.
- **pôle Sports, Loisirs et Vacances adaptés** : centré sur l'accès à des temps de détente et de développement personnel ; et le **Pôle d'Appui et de Ressources Handicap (PARH) 49**.

Notre périmètre d'intervention



*Interventions sur l'ensemble du département

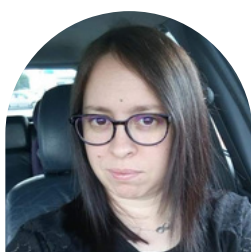
Trombinoscope des 20 administrateurs en 2025



Paul CHARLERY
*Président
Représentant du
comité angevin*



**Guillaume BEAURE
D'AUGERES**
Vice-président



Elodie TAPON
Vice-présidente



Virginie LOISEAU
*Trésorière
Représentante du
comité choletais*



Gilles CHESNEAU
*Trésorier adjoint
Représentant du
comité saumurois*



Odile BOURGEAIS
Secrétaire



Hélène CAILLIÈRE
*Secrétaire adjointe
Représentante du
comité baugeois*



Virginie BOUET
*Membre du Bureau
Représentante du
comité segréen*



Elsa REVEILLERE
Membre du Bureau



**Virginie
AFONSO TERRIER**
Administratrice



Olivier BERTHELOT
*Administrateur
Représentant du
comité segréen*



Anaïs CHOPLIN
Administratrice



**France-Céline
CLAVIER**
Administratrice



Nathalie CLEMENT
Administratrice



Philippe FEUFEU
Administrateur



**Frédéric
GODIVEAU**
Administrateur



**Jean-Marc
LECOMTE**
Administrateur



Serge LEPICIER
Administrateur



Evelynne LHUMEAU
Administratrice



**Nathalie
CAMPOCASSO**
Administratrice

1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2025

1.1. LA VIE ASSOCIATIVE

A) Les comités locaux

Ils assurent la vie associative sur chacun des territoires. Chaque comité, animé par un représentant, membre du conseil d'administration de l'Adapei 49, réunit des adhérents et peut occasionnellement inviter des parents non adhérents de l'association.

Le comité angevin

Les membres du comité angevin se sont réunis cinq fois en 2025. Par ailleurs, le groupe de pilotage des événements s'est retrouvé plusieurs fois pour préparer la soirée dansante et l'Opération brioches. Parmi les actions et rencontres :

- **Soirée dansante** sur le thème de la country,
- **Matinée des familles** à l'IME Europe,
- **Atelier de découpage et plastifiage** pour la préparation du matériel de Communication Alternative et Améliorée (CAA),
- **Matinées de mise sous pli,**
- **Opération brioches** : ventes publiques, communication et collecte des commandes dans les établissements. Venue de professionnels de l'Unapei et de partenaires officiels de l'opération pour la visite d'un stand à la Cité des associations, la visite de l'ESAT d'Avrillé et la présentation de la fresque HAPPY'CS (partiellement financée par le comité).
- **Stand au marché de Noël** des Résidences Domitys.



Réunion du comité angevin

L'action phare 2025 du comité : à l'initiative de membres du comité, un groupe de **9 parents** d'enfants en situation de handicap s'est constitué pour **vivre l'expérience d'un parcours d'accompagnement**. **8 rencontres** ont eu lieu, guidées par des règles simples favorisant la prise de parole et l'écoute mutuelle.

Le comité baugeois



Café des parents

Le comité est composé de **5 parents**. Il organise diverses opérations pour **financer des jeux pour l'IME**. Depuis cette année, pour le tri et la distribution de chaque vente, les jeunes participent toujours avec le sourire.

Le comité prépare la **fête de l'école**, un moment important pour les enfants. Elle a lieu tous les deux ans.

Le comité organise des **événements conviviaux** :

- **Café des parents** avec la rencontre des anciens de l'IME, l'occasion d'échanger sur les différents parcours possibles.
- **Journée travaux** pour donner un coup de jeune à l'IME, tout en passant un bon moment entre familles et professionnels.



Conférence à Eurespace à Cholet

Le comité choletais

L'action phare du comité en 2025 a été la **conférence** :
“L'organisation et la transmission du patrimoine familial en présence d'une situation de handicap”.

L'intervenant du cabinet Jiminy Conseil, spécialisé dans le handicap, a expliqué comment préserver les ressources actuelles et futures de son proche, tout en protégeant sa famille.

Cette préoccupation étant très importante pour les familles, le comité a proposé aux familles des associations du territoire choletais, l'APAHRC et La Ferme des Mauges, de participer.

Le comité a également reconduit ses actions habituelles :

- Le **catalogue de Noël** et l'**Opération brioches**,
- Les rendez-vous « **Accueil des nouvelles familles** »,
- Les soirées « **Apéro des Parents** »,
- La participation au **Forum des associations** organisé par la ville de Cholet,

Le comité vient également en soutien aux établissements. En 2025, il a participé au financement d'une poupée sexuée pour les ateliers Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) du dispositif choletais et d'un tableau interactif pour l'ESAT de Cholet.

Le comité segréen

Le comité a organisé :

- Le partage d'un **apéritif dînatoire** pour les vœux du comité local en janvier 2025,
- Le **loto** au Lion d'Angers pour contribuer financièrement aux projets pédagogiques de l'IME Clairval à Segré en janvier 2025,
- La prise de **photographies des jeunes** en individuel et en groupe par une professionnelle de “P'tit Loup Photo” en avril 2025,
- La **journée des familles** : un moment festif où les jeunes, leurs proches, les bénévoles ont pu déguster des fouées en juin 2025,
- L'**Opération brioches** avec des jeunes de l'IME Clairval en octobre 2025.



Loto en partenariat avec le collège Val d'Oudon

Le comité saumurois

Le comité s'est mobilisé toute l'année pour aider les personnes accompagnées et leurs familles à travers ces initiatives :



Week-end théâtre à Distré



Vente publique
au Carrefour Market de Distré

- **Rayonnement culturel et lien social** : Nous favorisons l'épanouissement des jeunes de l'IME Chantemerle et du SESSAD de Saumur à travers l'accès à la scène. Nous cultivons la convivialité lors de moments forts, comme la traditionnelle **galette des rois à l'IME** (78 convives) et un **après-midi dansant** offert aux personnes accompagnées. L'année a également été marquée par la collaboration avec la commune de Distré et le Théâtre Populaire Pictave pour un **week-end festif et théâtral**.
- **Inclusion et ancrage territorial** : Le comité renforce sa présence locale en participant activement aux **portes ouvertes de ses structures et aux Rencontres du Handicap de Saumur**. Nous pérennisons nos alliances stratégiques, notamment le **partenariat informatique** avec Anjou Numérique pour le foyer L'Accueil, tout en nous impliquant dans les instances de l'agglomération saumuroise.

- **Solidarité et soutien aux projets** : L'engagement se traduit concrètement par la vente de brioches lors de l'Opération brioches. Elle mobilise les personnes accompagnées, leurs familles ainsi que le grand public. Ces actions, complétées par des dons financiers, permettent de soutenir directement les projets de proximité des établissements et services saumurois de l'Adapei 49.

Recherchons bénévoles !

Devenez bénévole au sein de notre association. Vous pourrez **vous investir dans un comité local, un établissement ou un service, une commission ou au conseil d'administration** !

En tant que bénévole à l'Adapei 49, vous pouvez **réaliser des activités concrètes et variées** :

- Accompagner des personnes en situation de handicap lors de sorties (balades à pied ou à vélo, activités de loisirs, équitation).
- Soutenir l'organisation et le déroulement d'événements associatifs (Opération brioches, fêtes, pique-niques, soirées).
- Accueillir et accompagner de nouvelles familles et participer à la vie associative.
- Animer ou aider à des ateliers (jeux, activités créatives, sportives, etc.) au sein des établissements.
- Prendre part à des actions de sensibilisation au handicap et représenter l'association sur le territoire.



L'engagement peut être **ponctuel ou régulier**, selon vos disponibilités et vos envies.

Pour plus d'informations : contact@adapei49.asso.fr

B) Les commissions transversales

La commission brioches



Les **ventes de brioches** permettent de créer du lien entre les personnes accompagnées, les familles, les bénévoles, les professionnels et le grand public. Elles permettent d'**échanger ou de sensibiliser sur le handicap**, et de **transmettre les valeurs de l'Adapei 49**.

L'**année 2025** a été marquée par :

- Des **ventes publiques** dans les centres commerciaux, marchés, boulangeries... organisées par les comités locaux,
- De nombreuses **ventes dans les établissements et services** ainsi que dans des entreprises extérieures,
- Une **récompense** offerte aux meilleurs vendeurs.

Bilan



5 835 brioches

vendues au profit de l'Adapei 49



18 206 €

de bénéfices en 2025

Cette action permet à chaque comité local de contribuer au financement des projets d'établissements ou de services en faveur des personnes en situation de handicap mental accompagnées par l'association, ou d'organiser des actions associatives pour les familles (journée des familles...).

Nous remercions pour leur engagement et leur implication l'ensemble de nos vendeurs / bénévoles et acheteurs de brioches, nos partenaires-boulangers, ainsi que les services du siège social et des établissements ou services.

À vos agendas pour 2026 : la prochaine Opération brioches aura lieu début octobre 2026.

La commission communication

La commission se réunit toutes les 6 semaines environ pour travailler sur une thématique. Elle est composée du président, de 2 administrateurs, du directeur général et du service communication.

En 2025, nous avons travaillé sur **3 grands projets** :

- la **refonte de la charte graphique** de l'Adapei 49 et sa déclinaison en **modèles types**,
- l'**organisation de la semaine de l'autisme** en lien avec les différents pôles d'activité,
- l'**évolution de la communication associative** :
 - > le magazine Regards Croisés a été remplacé par une newsletter biannuelle,
 - > la création d'un bulletin d'information en français simplifié à destination des personnes accompagnées.



C) L'adhésion à l'association

En 2025, ce sont **453 personnes** qui ont adhéré à l'Adapei 49.



En adhérant à l'Adapei 49, **vous** :

- **Défendez les droits** des personnes en situation de handicap,
- **Soutenez des projets** concrets qui changent des vies,
- **Participez à la vie associative** (événements, sensibilisation...),
- **Restez informé** de ce qui se passe pour votre enfant ou proche.

Le montant de l'**adhésion pour 2026** est maintenu à **80 €** (soit 27,20 € après réduction d'impôt pour les personnes imposables). Vous **rejoignez une communauté solidaire** de familles et proches partageant vos préoccupations. **Chaque adhésion renforce les actions de l'association** qui accompagne ces personnes dans leur parcours de vie, tout en sensibilisant le grand public.

“Ensemble, faisons bouger les lignes et changeons les regards.”

D) L'Aide aux Projets Vacances (APV)



En 2025, les travailleurs d'ESAT ont épargné 150 €. Après une bonification opérée par leur ESAT, ils ont reçu un carnet de chèques vacances ANCV d'une valeur de 200 €. Ainsi, les **ESAT ont versé un total de 7650 € de bonification pour l'épargne de 153 travailleurs.**

Malgré d'importants retards dans l'envoi des chèques vacances ANCV, la majorité des dossiers **APV ont pu être attribués**. L'enveloppe budgétaire ayant été entièrement utilisée, six dossiers n'ont pas pu être acceptés.

Ainsi, les commissions Unapei / ANCV ont aidé **62 départs en vacances** pour un **montant global de 26 400 €**.

L'Adapei 49 s'est mobilisée pour maintenir ce service d'APV le plus largement possible pour les familles adhérentes. Ce travail conséquent est l'une des missions de **Cécile BESSARD, assistante administrative au siège social**. Afin d'alléger sa charge de travail, nous demanderons aux familles de bien vouloir **déposer leur dossier dûment complété de toutes les pièces justificatives demandées, en février 2027**.



Pour rappel, peu d'associations proposent cette aide.

Le saviez-vous ?

L'Aide aux Projets Vacances (APV) est un dispositif qui aide les personnes en situation de handicap à financer leurs vacances. Grâce à des chèques-vacances et des aides financières bonifiées par l'Unapei / ANCV, elles peuvent payer un séjour par an, adapté, accessible et inclusif.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut adhérer à l'Adapei 49.



E) Les subventions des Mairies



En 2025, nous avons réalisé des demandes de subventions auprès de **206 mairies** en Maine-et-Loire. Nous avons reçu 46 réponses dont **33 positives** pour un total de **5 669 €**.

Nous remercions les mairies pour leurs aides financières qui ont notamment contribué à l'organisation de la journée de l'autisme, l'achat de matériel pour la CAA...

Évolution des subventions reçues

Subventions reçues	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de réponses positives	35	31	33	34	33
Montant total	7 117 €	5 572 €	6 010 €	5 926 €	5 669 €

F) Le groupe EPPI



EPPI est un groupe de personnes accompagnées par l'Adapei 49. EPPI veut dire **Échanges, Participation et Partage d'Idées**. Ses membres se réunissent pour **s'exprimer et communiquer leur expérience afin que ce soit utile à l'association et à la société**. Les membres d'EPPI sont volontaires. Leur engagement est bénévole. À leur demande, les groupes sont de petite taille « pour mieux parler ». Ils se réunissent les vendredis après-midi tous les un à deux mois. Le contenu des rencontres est décidé de façon collective.

EPPI a repris en avril 2025 avec des moyens renforcés par l'embauche d'une **animatrice** à mi-temps, éducatrice spécialisée. Elle travaille en binôme avec **un parent bénévole**. L'animatrice co-anime le groupe saumurois avec **deux professionnelles de La Maison des Pins**.

Les membres d'EPPI Angers ont échangé sur leur vécu du handicap intellectuel. Ils ont continué à travailler sur la question de la violence dans l'espace public et les transports en commun. Ils ont contribué à la réflexion sur les besoins en santé au sein de l'Adapei 49. Ils ont participé à une réunion du comité angevin pour organiser la soirée dansante 2026.

Les membres d'EPPI Saumur ont finalisé leur projet avec le musée d'Art moderne de Fontevraud. Ils ont été consultants accessibilité en 2021-2022. Ils ont participé à la création du livret « Le Musée facile » qui est distribué au grand public depuis 2023. Ils ont organisé une visite guidée du musée pour leur entourage en avril 2026.

Les animatrices ont rencontré des associations d'autoreprésentants et des personnes de soutien comme la délégation de l'association nationale « Nous aussi » de l'Adapei 53, dans la perspective de créer une association ou délégation d'autoreprésentants en Maine-et-Loire.

Pour 2026, les animatrices joueront un rôle de facilitation et de soutien pour que **les personnes accompagnées puissent prendre pleinement leur place au sein des commissions et autres instances représentatives de l'Adapei 49**.

1.2. LE FONCTIONNEMENT DES PÔLES D'ACTIVITÉ

A) Pôle Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins (ISAS)

Le Pôle ISAS accompagne plus de 633 enfants, adolescents et jeunes adultes. Ils présentent des situations de handicap variées, majoritairement en lien avec : une déficience intellectuelle, des troubles du neurodéveloppement, des troubles psychiques, des handicaps associés dont des handicaps rares. Le pôle engage une **dynamique inclusive, progressive, adaptée aux possibilités de chacun.** Il permet aussi l'accueil sur les lieux ressources en fonction des besoins.

633 personnes accompagnées (de 2 à 20 ans et +)

375 professionnels

19 établissements, services et dispositifs



*Une activité proposée
à l'IME La Rivière à Cholet*

Grâce à nos initiatives innovantes et à une approche centrée sur la personne, nous **créons un environnement propice à l'épanouissement de chacun.** Nous renforçons les compétences de nos professionnels par des formations continues, garantissant des interventions adaptées et efficaces.

Nous développons également des **partenariats avec des associations locales et des acteurs privés pour enrichir nos services.** Ces collaborations offrent des projets variés : ateliers artistiques, programmes sportifs adaptés et stages en entreprise, favorisant l'accès à une vie active.

Notre engagement pour l'inclusion repose sur une écoute attentive des personnes accompagnées et des familles, en les impliquant dans la construction de leur parcours. Cette démarche nous permet de **proposer des réponses personnalisées et de valoriser les réussites.** Tournés vers l'avenir, nous poursuivons l'exploration de nouvelles méthodes afin que chaque jeune trouve sa place dans la société, avec dignité et confiance.

Les faits marquants 2025

• Vers une évolution en dispositifs intégrés :

- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) préparent le recueil d'informations « PH 2026 » auprès des établissements et services médico-sociaux. L'objectif est de simplifier les modalités d'allocation des ressources aux ESSMS et de fluidifier le parcours des personnes.
- De multiples rencontres partenariales sont organisées afin de déterminer les expertises de chacun dans les différents handicaps accueillis sur un territoire pour poser les bases de futurs conventionnements.

• Répondre à la stratégie nationale de l'école à visée inclusive :

- Nouveau cahier des charges des Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) qui ouvre le champ d'intervention à tous les cycles scolaires et à l'accompagnement de l'élève.
- Mise en place d'une ingénierie d'intervention plus structurée (élaboration d'outils d'accompagnement).
- Ouverture fin août d'un Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) privé à Longué en partenariat avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC).
- Ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) au collège Clémenceau à Cholet.



Cross interne au DIME Europe
le 16 octobre 2025

- **Cellule autisme** : co-construction de la semaine de l'autisme avec la mise en place d'ateliers thématiques au sein des différents établissements et de l'UEMA de Cholet. Ces animations étaient ouvertes aux familles, aux professionnels et aux partenaires.
- **Maintien d'un séjour adapté avec ESCA'L** pour des enfants à double vulnérabilité (handicap et protection de l'enfance) sur l'été 2025 durant la fermeture des IME et des Dispositifs d'Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (DITEP). Ce séjour a été financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le département.
- **Actualisation du projet associatif** : toute l'année, différentes actions ou projets ont alimenté les axes de travail du projet associatif : inclusion dans de nouvelles écoles, investissements d'outils CAA...

• Poursuite de la construction d'une culture commune :

- **Mise en place d'une commission Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS)** avec pour premier objectif la réalisation d'une charte pour la promotion des actions de prévention et d'accompagnement.
- **Formations transversales** : accompagnement des personnes accueillies sur l'usage de l'outil numérique, accompagnement des cadres au changement, intervention scolaire / Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), rééducation psychomotrice et Troubles du NeuroDéveloppement (TND) pour l'ensemble des psychomotriciens du pôle.
- **Groupes de travail transversal des secrétaires** autour de nouveaux outils numériques (CPAM, Éducation nationale).
- **Construction de repères communs à travers le livret n°1 sur les évaluations** du guide des pratiques d'accompagnement des enfants et adolescents avec TND au sein du pôle ISAS.

Les perspectives 2026

- **Organisation du territoire Grand Saumurois,**
- Révision des autorisations en lien avec le dernier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM),
- **Poursuite de la mise en œuvre des dispositifs intégrés,**
- **Développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA),**
- Harmonisation d'un **calendrier d'ouverture à 200 jours pour les IME et les SESSAD.**



Le SESSAD de Cholet en sortie à Nantes

Le passage à l'âge adulte pour un jeune en situation de handicap constitue une étape déterminante et délicate. La commission Enfance s'est saisie de cette thématique pour l'année 2025/2026, dès novembre dernier. Le **partage d'expériences entre parents et professionnels** a permis d'**identifier les étapes essentielles de la période des 15-20 ans et au-delà**, ainsi que de définir plusieurs priorités concernant la création et la diffusion d'outils à destination des familles et des ESSMS. Afin d'harmoniser et de clarifier les informations, la dynamique collective engagée et la richesse des échanges permettront de proposer, d'ici 2026, **un ensemble de supports** tels qu'un **guide des démarches** ou encore **une procédure d'accompagnement de parcours enrichie d'outils de communication.**



B) Pôle Habitat, Accompagnement et Soins (HAS)

Le pôle HAS accompagne les personnes adultes dans leur parcours habitat, d'un établissement médico-social au domicile classique. Le pôle développe son action autour d'une approche globale des besoins de la personne et des principes d'effectivité des droits des personnes, de leur autodétermination et de subsidiarité.

410 adultes accompagnés
(à partir de 18 ans)
190 professionnels
11 établissements et services
2 habitats inclusifs
9 logements sociaux fléchés

Depuis 2023, le pôle HAS a engagé une dynamique de transformation de son offre dans le cadre de l'appel à candidature du département et de l'ARS. Cette démarche a déjà conduit à une première validation portant sur **plusieurs projets** :

- **L'extension de 20 places du SAMSAH,**
- **L'évolution des 3 Foyers d'Hébergement (FH) en Centres Habitats** avec la création de places UPHV, Foyer de Vie (FV) et la diminution de places FH,
- **La transformation de 7 places FV en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** sur La Longue Chauvière.



L'année 2025 a marqué la **concrétisation du projet d'extension du SAMSAH**. S'agissant des autres axes de transformation, de **nombreuses rencontres et négociations ont été menées** avec le conseil départemental 49 et l'ARS, dans un contexte budgétaire national et départemental particulièrement contraint. Bien qu'un accord de principe ait été obtenu, aucun engagement n'est prévu pour 2026 à ce stade : **aucun calendrier n'a été arrêté et le financement reste en attente de consolidation**.



Les différents établissements et services sont sollicités pour apporter des réponses à des situations singulières et parfois complexes (maternité, soutien à la parentalité, situation de Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), double vulnérabilité avec un parcours d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)...) Ces situations nécessitent des **ajustements importants des pratiques professionnelles et une coopération accrue avec les acteurs des territoires**. Elles illustrent la transformation progressive du secteur du handicap, déjà engagée au sein du pôle HAS.

Quelques faits marquants 2025

- Afin d'élargir les solutions de répit et de consolider les transitions, **deux places d'accueil permanent ont été transformées en places d'accueil temporaire** : une au FH Les Résidences, une au FAM La Longue Chauvière.
- **Une journée « Habiter chez soi » organisée sur le territoire choletais** avec la participation de 120 personnes (personnes accompagnées, familles et professionnels), a permis de mettre en lumière les **attentes et besoins liés aux différents modes d'habitat**. L'animation par les membres de la cellule éthique du territoire choletais et la participation d'un philosophe éthicien ont renforcé la place de l'autodétermination au cœur des échanges.
- **Des ateliers « Bien dans son assiette »** dans le cadre d'un appel à projet du Contrat Local de Santé (CLS) de la ville d'Angers, **ont permis aux personnes accompagnées par le SAMSAH de transmettre les bases d'une alimentation saine et de développer l'autonomie en cuisine**.

- **L'extension du SAMSAH sur les territoires choletais et saumurois** (10 places dédiées sur chacun de ces deux territoires, en plus des 30 déjà existantes et consacrées dorénavant au territoire angevin) améliore la réponse apportée grâce à une présence de proximité sur les territoires et à l'ouverture de nouveaux locaux.
- **À la Maison de Belle-Beille, 2 professionnels sont devenus référents à la Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS).** Depuis mars 2025, des ateliers mensuels sont proposés aux personnes accompagnées avec différents supports tels que des jeux et des films pour favoriser les échanges.
- Dans la continuité du Projet Associatif Global 2025-2029, **une réflexion a été engagée sur l'évolution de l'Équipe Mobile d'Appui et de Ressources en Santé (EMARS).** Un diagnostic global est en cours de réalisation auprès des personnes accompagnées, des familles et des professionnels afin d'identifier précisément les besoins en santé. Ces travaux nourriront les réflexions liées à l'évolution de l'EMARS en lien avec d'autres dispositifs comme l'équipe d'appui TND, dans la perspective des orientations du prochain CPOM.
- **À la Maison des Pins,** réalisation de travaux d'amélioration des espaces privatifs qui vont s'échelonner sur 2025, 2026 et 2027. En 2025, **8 logements ont été totalement rénovés** (sols, ouvertures, salle de bain...).



Rénovation d'un logement

Poursuite du développement d'habitats hors médico-social :

- **Le projet Habitat Inclusif Général Foy** (en partenariat avec la Soclova) : à l'issue d'une réunion publique, 34 personnes se sont portées candidates et **14 ont été retenues pour intégrer le parcours habitants**, en vue d'une ouverture fin 2026.
- **Partenariat avec Meldomys** : poursuite de la coopération pour la **livraison de 5 logements sociaux fléchés aux personnes accompagnées par l'Adapei 49**, au sein de la Résidence des Lys (16 logements) au **Louroux-Béconnais**.

Quelques perspectives 2026

- **L'emménagement des services du territoire angevin** (SAVS Angers et Argerie, SAMSAH, EMARS) et la direction du pôle HAS **sur le site Fleming à Belle-Beille**, en partenariat avec la Soclova, Ce déménagement offrira des conditions de travail améliorées, des locaux plus performants sur le plan énergétique et un regroupement propice aux coopérations internes.
- L'ouverture de l'Habitat Inclusif Général Foy en cœur de ville à Angers pour 14 habitants,
- La livraison des 5 logements sociaux fléchés au Louroux-Béconnais,
- **La réflexion sur l'évolution et la transformation de l'offre du pôle HAS se poursuit.** Le pôle ISAS a lancé la transformation des IME et SESSAD en dispositifs intégrés. Nous suivons et nous nous inspirons de ce travail.



Vue en 3D du futur bâtiment Fleming

La **commission Habitat s'est réunie deux fois** en 2025. En 2024, nous avons commencé à aborder la **thématique « Handicap et vieillissement »**. Nous avons poursuivi en janvier 2025 avec la **présentation de la commission vieillissement du territoire choletais et du partenariat avec l'EHPAD du Val de Moine** qui a ouvert une Unité pour Personnes Handicapées Âgées (UPHA). En décembre 2025, c'est **l'évolution des foyers d'hébergement qui a fait l'objet d'échanges** : diminution des listes d'attentes, avancée en âge, davantage de personnes avec un projet d'arrêt de l'ESAT, modèle économique à revisiter, souhait d'aller vers un autre type d'habitat...



C) Pôle Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT)

Le pôle ESAT a pour mission d'accompagner les travailleurs en situation de handicap dans leur parcours de vie. Les ESAT sont des lieux d'apprentissage et d'expérimentation. Le pôle a pour vocation de favoriser l'insertion des travailleurs en milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent. Les accompagnements individualisés permettent d'identifier les compétences et le potentiel de chaque travailleur en soutenant et valorisant ses évolutions.

345 travailleurs handicapés (de 20 à 64 ans)

70 professionnels

7 filières métiers

6 ESAT



Duoday 2025

L'année écoulée a été marquée par des avancées majeures pour les ESAT, confirmant leur dynamisme et leur engagement en faveur de l'inclusion et de la qualité d'accompagnement.

Plusieurs projets structurants ont rythmé la période, notamment le **lancement des travaux de modernisation de l'ESAT du Louroux Béconnais - L'Argerie**, destiné à améliorer les conditions de travail et à soutenir le développement des activités.

Deux anniversaires emblématiques ont également mis en lumière la solidité et la longévité des établissements : les **35 ans de l'ESAT de Saumur** et les **40 ans de celui d'Avrillé**. Cela témoigne de leur ancrage territorial et de leur capacité d'adaptation.

L'ouverture vers le milieu ordinaire s'est poursuivie, notamment grâce à la participation au Duoday, renforçant les liens entre travailleurs handicapés et employeurs mais également avec la signature de **18 conventions d'appui** et de **14 Reconnaissances des Acquis de l'Expérience (RAE)**.

Parallèlement, la **mise en œuvre du plan national de transformation des ESAT** s'est concrétisée autour de trois axes :

- **Le développement des parcours professionnels** (passerelles vers l'emploi ordinaire, outils de suivi des compétences, accès aux droits communs),
- **Le renforcement des droits et du pouvoir d'agir** (congrés, autodétermination, accessibilité des documents, intégration du projet de vie),
- **L'évolution des activités** (nouveaux modes de facturation, partenariats renforcés, rôle accru des conseillers en insertion).

Malgré la vacance temporaire d'un poste de responsable de production, qui a fragilisé l'organisation, les **équipes ont fait preuve de résilience et ont maintenu l'activité**, malgré quelques baisses ponctuelles en sous-traitance. Néanmoins, l'arrivée du client **CONTAINER CENTRALEN**, leader Européen des rolls horticoles, permet d'**asseoir durablement une activité usinage sur le bassin angevin**, avec les ESAT de Trélazé et d'Avrillé.

L'année a également été marquée par des initiatives innovantes, telles que la **création d'ateliers de transcription FAcile à Lire et à Comprendre (FALC)** et l'**expérimentation de la Communication Alternative et Améliorée (CAA)**.

Enfin, **plusieurs évolutions internes ont eu lieu**, notamment l'arrivée de nouvelles directions adjointes : **Estelle Brémont à l'ESAT de Cholet et Stéphane Onillon à l'ESAT de Trélazé**, dans le cadre d'une mobilité interne. Tous deux ont contribué à stabiliser les établissements et à renforcer l'organisation du pôle.

Les faits marquants 2025



*Portes ouvertes
à l'ESAT de Cholet*



*40 ans
de l'ESAT d'Avrillé*



*35 ans
de l'ESAT de Saumur*



*Lancement des travaux à
l'ESAT du Louroux-Béconnais
L'Argerie*



- **Duoday** : 46 travailleurs (51 en 2024)
- **Mise à disposition** dans le milieu ordinaire : 52 travailleurs (64 en 2024)
- **CDD** : 8 travailleurs (13 en 2024)
- **CDI** : 10 travailleurs (3 en 2024)

La structuration d'esatco : un tournant stratégique

La marque esatco, qui fédère plusieurs Adapei dans le Grand Ouest, **poursuit son développement**.

L'Adapei 49, engagée depuis 2022 sous le nom esatco Anjou, participe à une réflexion stratégique visant à structurer juridiquement la marque afin de soutenir son développement régional et national. Les travaux menés avec le cabinet Tops Consult portent sur la gouvernance, les modalités de participation aux marchés, les liens avec les filières et l'engagement des associations partenaires.

La création d'une structure dédiée permettrait de :

- **renforcer la cohérence commerciale et l'accompagnement des travailleurs.**
- **doter esatco de ressources humaines pour assurer son développement.**



La commission ESAT s'est réunie deux fois en 2025. Ces moments ont permis de **faire le point sur la situation économique du pôle, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), le plan de transformation des ESAT et de préparer le lancement des ateliers de transcription FALC.**

Les **Entreprises Adaptées** du pôle permettent à des **personnes en situation de handicap** pour qui l'accès au marché du travail est difficile, **d'obtenir un emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités.**

Les EA les **accompagnent dans leur projet social et professionnel** et peuvent être une **passerelle vers d'autres employeurs** du secteur privé et public.

300 emplois salariés dont

240 salariés en situation de handicap
(entre 20 et 60 ans et +)

60 professionnels

4 Entreprises Adaptées (EA)



Section réemploi et reconditionnement de matériel informatique

En 2025, le pôle EA résiste et se maintient en termes d'activités économiques.

Dans une conjoncture économique générale difficile et tendue depuis le second semestre 2024, le pôle EA se maintient globalement avec un **chiffre d'affaires similaire à 2024 de 10,8 M€ (-0.03%).**

Les tendances confirment ce que nous avons connu fin 2024, à savoir des **baisses d'activités** sur certains secteurs de la **sous-traitance industrielle**, et des **activités de prestation de services en forte croissance** en 2025, assurant ainsi l'équilibre global du pôle.

En effet, et liées à des consommations inférieures de commandes par nos clients, eux-mêmes en baisse (secteur bois, secteur picking/commandes), ou des arrêts de marché ou délocalisations de production clients (secteur câblage électrique, secteur informatique), **nos pertes s'établissent aux alentours de -350K€.** En revanche, les **activités de prestations** telles que les espaces verts, les blanchisseries et les prestations en entreprise connaissent **une forte augmentation +390 K€** sur 2025.

La blanchisserie de l'EA de La Pommeraye fait un bond de +10% en 2025, et **l'EA de Cholet de +6%**, malgré une baisse importante au niveau de la cuisine centrale (-32%), liée à l'arrêt de la réalisation des repas du client principal annoncé en 2024. Une nouvelle activité a été lancée début juillet chez un de nos clients principaux. **L'EA d'Avrillé reste en difficulté** au niveau de son activité en 2025 (hors espaces verts). **L'EA de Verrières-en-Anjou se maintient avec +3%.**

Malgré une prospection commerciale intense, le taux d'intégration de nouveaux clients reste faible et le temps de réponse est très long (clients eux-mêmes dans l'attente de leurs clients), avec des recherches de prix à la baisse.

Face à ces baisses d'activité sur certains secteurs, notre niveau de recrutement de salariés en situation de handicap en CDD, le niveau de transformation de CDD en CDI et l'accueil de stagiaires ont été plus faibles en 2025 que les années précédentes.

Nous avons gardé malgré tout, la dynamique d'accueil de stagiaires ouverte aux différentes structures des bassins d'emploi.



Une professionnelle de l'EA d'Avrillé

Les faits marquants 2025

- **La baisse progressive du nombre de repas produits dans notre cuisine centrale de Cholet**, en partenariat avec Poivre & Sel, ainsi qu'un désengagement total de leur client « Les Menus Services » à fin décembre 2025, ont conduit la maison mère Restoria à **décider de mettre fin à l'exploitation de la cuisine dans nos locaux à fin mai 2026**. Depuis fin 2024, nous travaillons au **reclassement des salariés de la cuisine vers les autres activités de l'EA**.
- Depuis juillet 2025, nous avons mis en place d'une **nouvelle activité chez nos clients, autour de la valorisation et le réemploi de produits obsolètes**. Elle va croître sur 2026, ce qui permettra, entre autres, le reclassement de ces salariés.
- Une année de changement organisationnel au sein du pôle EA avec la **mise en place d'une filière câblage électrique** entre Avrillé et Cholet, dans le même esprit que nos filières espaces verts et blanchisseries.
- **De nouvelles recrues salariées** suite à quelques départs en retraite ou vers d'autres horizons.
- **Un travail continu d'accompagnement de nos salariés** pour leur parcours professionnel au sein de nos établissements, voire aussi vers l'intégration en entreprises ordinaires.

Un grand merci à l'ensemble des équipes salariées d'Odéa pour le travail qu'elles accomplissent en permanence auprès de nos salariés en situation de handicap et de nos clients.



Le secteur "pré-traitement" de la cuisine centrale de Cholet



La blanchisserie à l'EA de La Pommeraye



Activité de prestation en entreprise



Travaux de second œuvre



Le directeur de pôle et les administrateurs délégués du pôle se sont rencontrés plusieurs fois sur site. Cela a permis **des échanges sur les principaux enjeux**, à savoir **le développement commercial, l'aménagement immobilier, les ressources humaines et l'évolution de nos organisations en mode inclusif.**

E) Pôle Formation et Accompagnement Professionnel (FAP)



Le pôle FAP trouve des solutions d'insertion et d'inclusion dans le milieu professionnel. Les professionnels du pôle accompagnent et se mobilisent pour les personnes avec ou sans handicap, des plus jeunes aux plus éloignés de l'emploi.

Le pôle intensifie sa démarche inclusive auprès des bénéficiaires et des entreprises. Il a pour ambition d'apporter des réponses, du soutien et des diagnostics aux chefs d'entreprise et à leurs équipes dans l'insertion de ces nouveaux salariés.

2300 Stagiaires et bénéficiaires formés et accompagnés dont

2000 Adultes en situation de handicap formés

30 Professionnels

3 Établissements

14 Services et dispositifs



Les professionnels du pôle FAP

Le Pôle FAP regroupe trois établissements, Adapei Formation, le Service Apic's, et les dispositifs Transitions qui comprennent le Service Insertion (SI) et la plateforme Emploi Accompagné 49. Cette structuration facilite la collaboration autour d'un projet commun : l'insertion et l'accompagnement professionnels par le biais de la formation, de parcours d'inclusion en entreprise, en ESAT et en EA. La proximité quotidienne des formateurs, des conseillers en insertion professionnelle, des job coach permet d'éviter les ruptures de parcours. Ainsi les **45 professionnels qui composent le pôle ont désormais un langage commun qui permet à chaque bénéficiaire de retrouver une cohérence dans chaque dispositif et service.**

Les faits marquants 2025

Plusieurs réunions ont eu lieu : la commission Formation s'est tenue le 28 avril, les comités de gestion le 1^{er} avril et le 18 juillet, et un comité stratégique spécifique « Adapei Formation » le 29 octobre et le 11 décembre 2025. Une **hausse des charges + 17 % a été constatée**, malgré cette hausse, le **Service Insertion et la plateforme Emploi Accompagné 49 sont à l'équilibre**, et le **résultat d'Apic's est très positif**. En revanche, **Adapei Formation reste fragilisé par des difficultés de financement**, malgré une maîtrise des charges par un effort sans précédent de toute l'équipe (baisse des ressources humaines de 2 ETP) dans un contexte général très instable. Cela pèse fortement sur son résultat.

L'Adapei Formation



Sur l'année 2025, **Adapei Formation a accompagné et formé près de 2 300 travailleurs d'ESAT et d'EA**, stagiaires, bénéficiaires et demandeurs d'emploi **dont plus de 2 000 en situation de handicap**.

L'audit qualité des OPCO a été obtenu avec succès, avec une note de 92/100. En juin 2026, nous avons été audités dans le cadre du contrôle à mi-parcours QUALIOPI.

Adapei Formation a également animé une formation à l'autodétermination à destination des professionnels de l'Adapei 49. Cette formation a d'abord été proposée aux responsables de service, puis aux professionnels des différents pôles, afin de faciliter l'engagement de l'association dans la démarche d'autodétermination souhaitée par les personnes accompagnées.

Le service Apic's



Sur l'année 2025, nous avons **accompagné 35 bénéficiaires dans les différents lieux d'Apic's** : sur les deux plateaux techniques en dehors des ESAT d'Avrillé et Cholet, mais aussi dans les ESAT de rattachement de Trélazé, Cholet, la Pommeraye et Avrillé.

La fresque HAPPY'CS

Les bénéficiaires d'Apic's et les stagiaires de la formation professionnelle d'Adapei Formation ont réalisé ensemble une **fresque murale sur le bâtiment Apic's à Avrillé**, en partenariat avec un collectif d'artistes graffeurs.



Fresque murale HAPPY'CS à Avrillé

Dispositifs Transitions



DISPOSITIFS TRANSITIONS
Travail - Apprentissage - Formation - Accompagnement - Adaptation

Le Service Insertion (SI)



La **job coach a accompagné 17 travailleuses et travailleurs d'ESAT et salariés d'EA** souhaitant se diriger vers un emploi en milieu ordinaire de travail.

De périodes de mise à disposition jusqu'à plusieurs inclusions en CDI, l'accompagnement est réalisé afin de sécuriser et de prévenir la rupture de parcours. La job coach est là pour accompagner sur le terrain autant que cela est nécessaire. Elle favorise le dialogue et la compréhension entre les parties. Elle accompagne aussi dans la phase de retour vers l'ESAT si nécessaire.

La plateforme Emploi Accompagné 49



La plateforme départementale Emploi Accompagné 49 permet d'**accompagner 156 bénéficiaires sur le département, dont 60 % sont en emploi** à ce jour, par 7 job coach.

L'animation de plateforme réalisée par les job coach a permis la **création d'un site internet, de groupes d'échanges de pratiques** proposés à tous les conseillers d'insertion professionnelle des ESAT du Maine-et-Loire, une veille institutionnelle métier avec la création d'un Flash infos et l'organisation d'événements.

Les perspectives 2026

- Développer une plateforme de Service Insertion pour tous les ESAT du département 49,
- Continuer à déployer la formation « Autodétermination » dans l'association,
- Déployer la formation « Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité (S3A) » en Pays de la Loire,
- Déposer la certification de la formation « FAcile à Lire et à Comprendre (FALC) » par l'obtention d'un diplôme,
- Créer et déployer le bilan de compétences adapté (FALC),
- Renforcer les réponses sur le territoire pour les bénéficiaires du service Apic's.



La **commission Formation** a eu lieu le 28 avril 2025. Cela a permis d'aborder les **interactions du pôle FAP sur son territoire**, avec les entreprises, les structures partenaires, les institutions, les financeurs et l'Adapei 49.

ESCA'L propose des **activités sportives, culturelles et de loisirs pour les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.**

L'objectif est de favoriser le **développement de l'autonomie et de la vie sociale** des personnes accompagnées à travers **différentes activités** et les accompagner dans la **gestion de leurs loisirs.**

499 personnes inscrites à ESCA'L

3 secteurs d'activité

11 professionnels permanents

116 animateurs saisonniers

En 2025, ESCA'L a connu une **activité particulièrement dense dans ses trois secteurs avec une forte mobilisation des équipes**, permettant de maintenir une **offre de qualité malgré des contraintes** organisationnelles et financières importantes. L'année révèle à la fois une réelle dynamique de **projets et d'innovation** ainsi que des **défis structurels** à poursuivre, notamment autour de l'**équilibre économique.**

Les faits marquants 2025



Pique-nique partagé lors du Festi ESCA'L



Championnat de France de para natation adapté

Secteur Sport

Cette année, **le club sportif comptait 164 licenciés** répartis sur nos **17 séances hebdomadaires.**

Parmi les faits marquants, nous avons eu la fierté d'avoir une délégation de nageurs au **championnat de France** à Saint-Raphaël, avec quelques **médailles** à la clé ! Autre projet innovant mené aux côtés de l'APF : la **sensibilisation au handicap des élus locaux et architectes**, un sujet à prendre en compte lors de la construction d'espaces sportifs.

Secteur Enfance jeunesse

Au cours de l'année, **135 enfants ont été accompagnés** à travers nos différentes activités : **accueil de loisirs, accueil de jeunes et séjours.** De nombreuses activités et sorties ont répondu à leurs besoins spécifiques. Nous avons également consolidé notre **partenariat avec le département**, en renouvelant des **séjours pour les enfants à double vulnérabilité** (handicap et protection de l'enfance). L'été dernier, **12 enfants ont été accueillis** au lac de Maine. Ce séjour est **soutenu financièrement par l'ARS.**



Un groupe en séjour



Un groupe en sortie

Secteur Loisirs et vacances adultes

Les Escaliens sont toujours au rendez-vous sur nos activités. Cette année, **23 journées, 26 week-ends et 115 soirées ont été proposés.** Les vacanciers étaient également présents en nombre sur nos **26 séjours.** Une quinzaine d'Escaliens a pu prendre l'avion à l'occasion d'un séjour à Malte et en Irlande. Dépaysement assuré !

Les perspectives 2026

L'année sera marquée par l'écriture du **nouveau projet de pôle 2026 - 2030**. Un **séminaire d'équipe** a eu lieu fin 2025 afin de faire le bilan du précédent projet et de réfléchir aux **futurs objectifs**, tout en s'inspirant des **orientations associatives**.

L'équipe poursuivra son engagement auprès des différents publics à travers de **nouveaux objectifs** :

- Structurer et **développer une offre de séjours autonomes pour les adultes**,
- **Développer une culture de participation** au sein du club sportif d'ESCA'L en mobilisant les sportifs et les familles dans la vie du club,
- **Développer une offre modulable de séjours**, adaptée aux différents besoins des personnes accompagnées,
- **Développer une offre de répit**.



La commission ESCA'L s'est réunie trois fois en 2025. Ces rencontres ont permis de faire un point sur les activités. La fin d'année a été marquée par le travail autour du **projet de pôle 2026 - 2030**.

G) Pôle d'Appui et de Ressources Handicap (PARH) 49



Le **PARH 49** est un **service dédié aux familles, aux assistants maternels et aux professionnels** de structures d'accueil du jeune enfant, d'accueils de loisirs périscolaires / extrascolaires ou de clubs sportifs. Il intervient auprès des professionnels afin de **favoriser et d'accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap sur l'ensemble du Maine-et-Loire**.

90 enfants accompagnés

163 heures de sensibilisation

56 malles pédagogiques empruntées



En 2025, le PARH 49 a complété son offre d'accompagnement à travers un **nouveau protocole** :

- Un **entretien est proposé afin de recueillir les attentes** concernant l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Cet entretien permet de mieux comprendre les attentes et de définir les besoins précis.
- Une **observation de la structure accueillante** est effectuée par nos professionnelles, dans le but d'évaluer l'environnement et d'identifier les adaptations nécessaires pour un accueil optimal.

Le **PARH 49 propose des réponses adaptées aux besoins** :

- Le **livret d'accueil** des enfants à besoins spécifiques,
- Le prêt de **malles pédagogiques**,
- L'**analyse de la pratique** pour les équipes dans les structures,
- Les **formations** à l'accueil des enfants en situation de handicap. En 2025, nous avons initié une collaboration avec Adapei Formation pour la mise en place de ces actions.

1.3. L'ACTUALITÉ MÉDICO-SOCIALE 2025

- **Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur la transformation de l'offre médico-sociale** publié en janvier 2025 : il confirme la nécessité d'une offre plus inclusive, modulaire et territorialisée, recentrée sur les parcours de vie des personnes.
- **Décrets du 25 août 2025 relatifs aux ESAT** : il réforme les droits des travailleurs des ESAT avec convergence progressive vers le statut salarié : renforcement des droits sociaux, complémentaire santé obligatoire, sécurisation des parcours vers l'emploi ordinaire...
- **Circulaire du 1^{er} septembre 2025 sur le déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)** : elle précise leur pilotage national et territorial, leur rôle d'appui aux équipes éducatives et la mise en place d'aménagements pédagogiques rapides pour les élèves à besoins particuliers.
- **Circulaire du 4 septembre 2025** : elle rénove le cahier des charges des Équipes Mobiles d'Appui médico-social à la Scolarisation (EMAS), élargissant leurs missions, autorisant les interventions directes auprès des élèves et renforçant leur articulation opérationnelle avec les PAS.
- **Décret du 29 décembre 2025 sur le contrat de séjour (n° 2025-1395)** : il rend obligatoire une annexe au contrat de séjour / Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) pour consigner l'accord ou le refus de la personne concernant le contrôle de l'espace privatif et le traitement de ses données personnelles, renforçant ainsi les droits fondamentaux des personnes accompagnées.

1.4. LES SERVICES SUPPORT

A) La démarche qualité



En 2025, la démarche qualité s'est consolidée autour du **déploiement du Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)**, avec une attention particulière portée aux critères impératifs n'ayant pas atteint la cotation maximale lors des évaluations de 2024.

Les groupes de travail, réunissant directions et correspondants qualité, ont poursuivi **l'élaboration d'outils communs**, notamment sur le formulaire d'autorisation de droit à l'image, le circuit du médicament en IME, les plaintes et réclamations. Des supports en FALC ont été réalisés, renforçant ainsi l'accessibilité et la compréhension des personnes accompagnées.

Les cellules qualité de pôle, réunies chaque trimestre, ont permis un suivi régulier du PACQ et de son déploiement dans les structures.

Les **correspondants qualité ont joué un rôle essentiel dans le soutien des professionnels**, renforçant la culture qualité au sein des pôles.

Des **communautés de pratiques ont été lancées** et ont permis d'enrichir les échanges entre professionnels autour de thématiques transversales.

Enfin, l'année a également été marquée par la **publication des résultats des évaluations sur Qualiscope**, renforçant la transparence et encourageant une dynamique continue de progrès. Le suivi annuel des actions attendues par les autorités contribue à ancrer durablement cette culture qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

B) La gestion et la maintenance du patrimoine

Poursuite de la démarche énergétique

Dans la continuité de l'année 2024, l'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans la structuration de notre **démarche de maîtrise des consommations**.

Afin de mettre en œuvre les actions identifiées, **l'association a recruté un conseiller en transition énergétique et écologique en santé**, Corentin Bonneau, dont le temps est partagé entre plusieurs structures du Maine-et-Loire. Sa mission consiste à suivre et analyser les consommations d'électricité et de gaz, à identifier des pistes d'optimisation et à accompagner les établissements dans la mise en place d'actions de réduction énergétique. Cette démarche traduit notre volonté de mieux piloter nos consommations, **réduire notre impact environnemental** et maîtriser durablement nos charges énergétiques.

Consommation de l'Adapei 49

Électricité

- 2023 : 2.214.615 kWh
- 2024 : 2.192.987 kWh
- 2025 : 2.135.334 kWh



Gaz

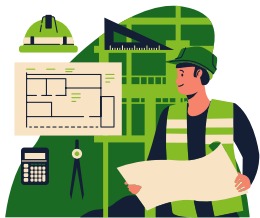
- 2023 : 3.407.892 kWh
- 2024 : 3.458.147 kWh
- 2025 : 3.357.639 kWh



Schéma Directeur Immobilier (SDI) : un projet structurant

Engagé en 2025, **le SDI se poursuit** actuellement. Ce travail d'analyse vise à dresser un **état des lieux complet de notre patrimoine** afin d'identifier les besoins d'évolution de nos bâtiments : rénovations, réhabilitations, adaptations ou évolutions du parc immobilier.

La restitution de cette étude est prévue pour juin 2026. Ce schéma constituera un **outil stratégique pour planifier, dans les prochaines années, des investissements cohérents avec les besoins de l'association**.



C) Les systèmes d'informations

En 2025, le **service informatique poursuit son rôle de support essentiel au fonctionnement des établissements et services**, avec pour objectifs de garantir la continuité, la performance et la sécurité du système d'information, tout en accompagnant l'évolution des usages numériques.

L'année sera notamment marquée par le **renouvellement progressif du parc informatique, avec la migration vers Windows 11**, afin d'assurer la pérennité, la sécurité et la compatibilité des postes de travail avec les standards actuels.

Par ailleurs, une **mise à jour de l'infrastructure réseau** est engagée afin de renforcer la fiabilité des connexions et de permettre le déploiement de nouveaux services liés à la cybersécurité.

Enfin, le service informatique continuera d'**accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils numériques**, afin que le système d'information reste un véritable levier au service des projets associatifs et de la qualité de l'accompagnement.



E) La gestion des ressources humaines

La politique Ressources Humaines (RH)

L'Adapei 49 revendique une politique Ressources Humaines éthique, respectueuse de l'engagement de ses salariés et de ses valeurs associatives :

- **Accompagner tous les salariés dans leur parcours** professionnel en prenant en compte leur singularité,
- **Favoriser les espaces d'échanges contradictoires** au bénéfice de la mission d'intérêt général,
- **Développer une organisation agile** alimentée par un management permettant à chacun de trouver sa place au service du projet.



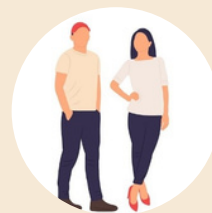
Les faits marquants 2025

- **Renforcement du conseil juridique auprès des managers,**
- **Développement de l'attractivité des métiers : forums, écoles, communication...**
- **Formalisation de l'ensemble des DUERP,**
- **Digitalisation des processus RH.**

Chiffres clés

1039
salariés au
31/12/2025

86 %
des salariés
sont en CDI



43,5 ans
en moyenne

10 ans
d'ancienneté
en moyenne

Une fonction RH renforcée pour mieux répondre aux enjeux

Face aux enjeux actuels du secteur médico-social, le **renforcement de l'effectif du service RH a permis une plus grande présence sur le terrain**, renforçant la proximité avec les équipes et la compréhension des réalités professionnelles. Cette présence accrue a rendu possible la **mise en place de groupes de travail thématiques**, offrant des réponses plus ciblées aux problématiques rencontrées.

Elle a également facilité une gestion structurée des tensions, grâce à une **médiation plus réactive et adaptée**, ainsi qu'un meilleur accompagnement des reprises de poste, sécurisant les parcours et soutenant les salariés dans les moments sensibles.

La formation professionnelle

La dynamique de formation au sein de l'Adapei 49 reste forte, avec **2011 jours de formation réalisés sur l'année**. La mutualisation renforcée des actions a permis d'optimiser les coûts tout en favorisant une cohérence accrue entre les différents pôles.

La thématique associative « Autodétermination », engagée en 2025, a permis de former une centaine de professionnels, est reconduite en 2026. Quatre nouveaux groupes, soit 52 professionnels supplémentaires, poursuivent cet engagement afin de renforcer les pratiques au service des personnes accompagnées.

La prévention des risques et Qualité de Vie au Travail (QVT)



La **Qualité de Vie au Travail (QVT)** est volontairement intégrée au **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**. Les risques psycho-sociaux (exigences du travail, relations professionnelles, autonomie...) y sont ainsi analysés au même titre que les autres risques habituels liés à la sécurité du travail. La QVT est donc reconnue comme un levier essentiel pour favoriser un environnement de travail sain, motivant et sécurisé.

La formalisation des DUERP se poursuit en 2026 à travers la mise à jour des documents des pôles ISAS et HAS. Les DUERP d'ESCA'L et d'Adapei Formation seront également réalisés en 2026.

De cette démarche découlent de **nouveaux outils, procédures et protocoles**. Un focus a été réalisé sur les risques naturels et industriels afin de mettre à jour les conduites à tenir. De plus, une base documentaire est alimentée suite aux différents échanges sur des thématiques telles que la trousse de secours et le travail surélevé.

Le climat social

La direction et les partenaires sociaux échangent régulièrement sur les enjeux de l'Adapei 49. En 2025, ont eu lieu :

- **12 réunions du Comité Social et Économique (CSE),**
- **5 réunions de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO),**
- **4 réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),**
- **2 réunions de la Commission Formation et 1 réunion de la Commission Logement.**

L'ensemble de ces temps d'échanges a permis la conclusion en 2025 de **3 accords d'entreprise** :

01/01/2025 : Accord sur l'aménagement du temps de travail sur l'année - ESCA'L

11/02/2025 : Accord sur la communication syndicale numérique 2025-2028

04/07/2025 : Accord GPEC-GEPP 2025-2030



Les recrutements et mobilités des cadres

En 2025 / 2026, les **cadres** ci-après ont été **recrutés** ou ont bénéficié d'une **mobilité interne** :

- Claire ILIAS-PILLET, responsable PMO du Grand Saumurois et responsable de service sur le PCPE
- Marion LERIBLE, cheffe de service - pôle HAS - territoire angevin
- Patrice PETIT, directeur développement et parcours produits - pôle ESAT
- Nadine FOULON, promotion directrice de territoire du Grand Saumurois - pôle ISAS
- Noémie SANCHEZ, promotion directrice adjointe des services inclusifs - pôle ISAS

En 2026, il y a eu **un départ** :

- Christian JAVELLE directeur de l'IME Chantemerle et du SESSAD de Saumur, a quitté ses fonctions dans le cadre de son départ à la retraite.

Perspectives 2026

L'enjeu majeur est d'accompagner les cadres dans la mise en œuvre des politiques publiques et des dispositifs intégrés, dans un contexte de fortes pénuries observées dans le secteur médico-social. Il s'agit également d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les risques psychosociaux, afin de réduire absentéisme et turnover. L'association doit poursuivre le développement des actions de prévention et de gestion des événements indésirables, indispensable pour garantir la sécurité et la qualité d'accompagnement. Le dialogue social doit être renforcé pour anticiper les tensions et soutenir la participation des équipes.

Le projet associatif a identifié **3 grandes priorités RH** : la **visibilité en matière de recrutement**, le défi du **management intergénérationnel** et, enfin, l'**enjeu de la fidélisation**.

■ 2. RAPPORT FINANCIER ET DE GESTION 2025 ■

2.1. ÉTATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2025

■ Les évolutions de l'année 2025

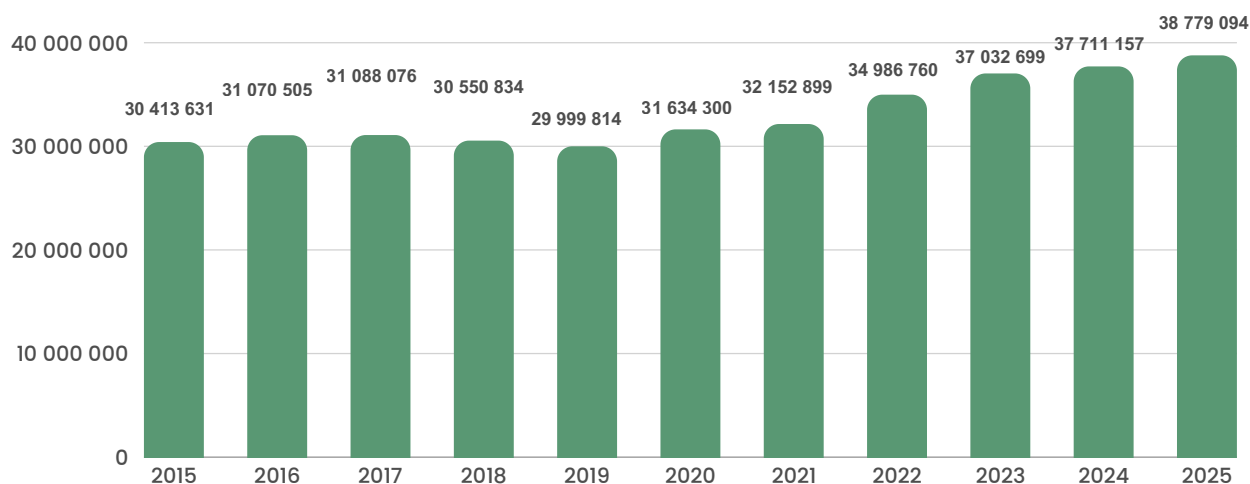
Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite (ARS Pays de la Loire, Conseil départemental du Maine-et-Loire et l'Adapei 49) a été signé le 12 juillet 2021. Ce CPOM couvre l'ensemble des 28 établissements et services suivants : 6 IME, 5 SESSAD, 6 ESAT, 3 FH, 2 FV, 1 FAM, 1 SAMSAH, 3 SAVS et 1 SAJE. Il intègre également les activités d'ESCA'L (hors centre de loisirs). Le CPOM mentionne l'autorisation de frais de siège.

Le **taux directeur appliqué en 2025** pour le CPOM Assurance Maladie (IME, SESSAD, FAM partie Soins, SAMSAH partie Soins et ESAT) **s'élève à 0,93%**.

Les **crédits complémentaires de l'ARS**, liés au financement des revalorisations salariales, ont représenté **83 % des besoins**. L'écart représente une **insuffisance de 397 000 €**, qui a été couverte par des crédits non pérennes de 389 000 €, soit **un solde non financé de 8000 €**.

En ce qui concerne les établissements financés par le département de Maine-et-Loire, **les budgets 2025 ont été reconduits sans hausse** pour l'ensemble des établissements et services concernés (FV, FAM partie Hébergement, FH, SAVS et SAMSAH). **Les crédits complémentaires du CD** liés au financement des revalorisations salariales ont représentés **74 % des besoins**. L'écart représente une **insuffisance de 187 000 €** qui a été partiellement couverte par des crédits non pérennes de 65 000 €, soit **un solde non financé de 122 000 €**.

Évolution des produits de la tarification en euros



Les produits de la tarification incluent les dotations globales (IME, SESSAD, ESAT, FV, FAM, SAMSAH, FH, SAVS), les facturations de prix de journée aux départements hors Maine-et-Loire (personnes accompagnées ne relevant pas du Maine-et-Loire), ainsi que les participations des personnes en situation de handicap.

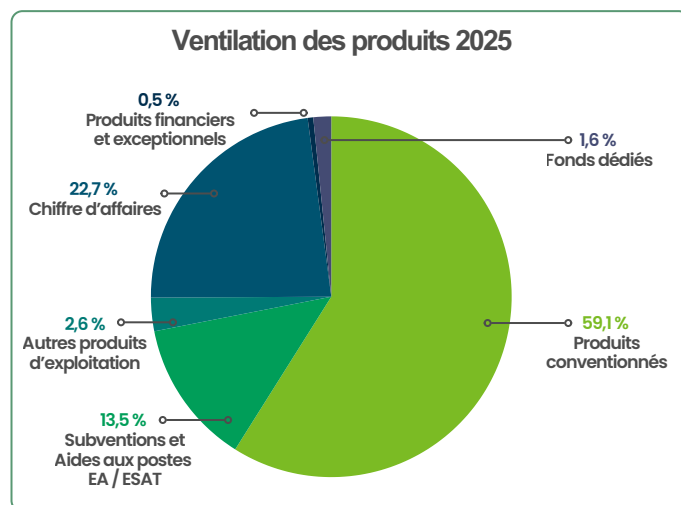
Ces **produits ont augmenté de 1 067 937 €** entre 2024 et 2025 comprenant le taux directeur (+ 257 000 €), des mesures nouvelles pour pérennisation et développement de dispositifs (+ 309 000 €).

Ces produits comprennent également des **Crédits Non Reconductibles (CNR) pour 631 000 €** (contre 104 000 € en 2024).

Le compte de résultat

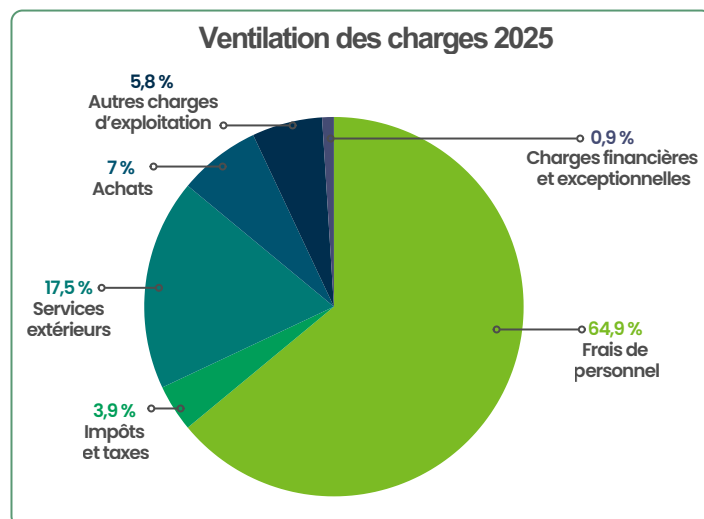
L'ensemble des produits s'élève à **65 601 521 €** pour l'année 2025, soit une hausse de **1 828 370 €** par rapport à 2024 (+ 2,9 %). Cette hausse se ventile de la façon suivante :

- **+ 1 067 937 €** au titre des produits conventionnés de la tarification (cf page précédente)
- **- 25 065 €** au titre du chiffre d'affaires des secteurs en gestion propre, après retraitement du chiffre d'affaires interne, en lien avec la baisse de l'activité d'Adapei Formation, des activités en baisse à ESCA'L (- 3,5 % soit - 20 000 €) et en ESAT (+ 8,4 % soit + 207 000 €) et un recul en EA (- 0,1 % soit - 14 000 €),
- **- 15 245 €** au titre des aides aux postes des EA et ESAT (152 000 €), du fonds d'intervention régional (- 182 000 €) et soutien au schéma directeur (44 000 €),
- **+ 442 109 €** au titre des reprises de fonds dédiés (en lien avec le diagnostic financier avec l'ARS),
- **+ 150 833 €** au titre des autres produits d'exploitation,
- **+ 124 455 €** au titre des reprises de provisions exceptionnelles.



L'ensemble des charges s'élève à **64 203 403 €** au titre de 2025, en hausse de **261 556 €** par rapport à 2024 (+ 0,4 %). Cette variation se ventile de la façon suivante :

- Des consommations de matières premières en hausse de **+ 926 249 €**.
- Des achats non stockés en hausse de **+ 153 274 €** liée au gaz (+ 109 000 €) et électricité (+ 28 000 €).
- Des services extérieurs en forte baisse de **- 987 936 €** dont la sous-traitance (- 634 000 €) et le recours à l'intérim (- 281 000 €).
- Des impôts et taxes hors rémunération en diminution de **- 19 628 €**.
- Une baisse des dépenses de personnel (charges sociales et fiscales incluses) de **- 0,6 %** soit **- 267 320 €**.
- Les autres charges d'exploitation et exceptionnelles sont en hausse de **+ 454 364 €** comprenant une hausse des dotations aux amortissements et provisions de **+ 588 538 €** (dont la provision pour indemnité de départ à la retraite de 645 901 €), une hausse des licences de **+ 80 517 €**, une hausse des charges sur exercices antérieurs de **140 859 €**, une baisse des engagements de fonds dédiés de **- 332 065 €**.
- Une stabilité des charges financières **+ 2 553 €**.



Le **résultat comptable de l'année 2025**, avant écritures de consolidation, réside en un **excédent de + 332 606 €** et se décompose de la façon suivante :

- Une **déficit comptable de - 279 571 € au titre des établissements sous gestion contrôlée** se ventilant de la façon suivante :
 - **1 612 €** au titre des établissements du CPOM ARS (grâce au CNR de 389 289 € et à l'excédent de 233 383 € au titre des recettes Amendement Creton reprises par le financeur),
 - **- 423 194 €** au titre des établissements financés par le département de Maine-et-Loire,
 - **- 139 455 €** concernant ESCA'L,
 - **+ 281 466 €** des ESAT BAPC.
- Un **excédent de 612 177 € au titre des établissements en gestion propre et des instances associatives**, dont principalement les excédents en EA : 599 233 €, le siège social : 39 388 € et Adapei Formation : - 131 104 €.

Après retraitements de consolidation impactant à la hausse le résultat pour + 1 065 512 € (ajustement des provisions de congés payés, des valeurs mobilières de placement, des indemnités de départ à la retraite), **le résultat consolidé de l'association réside en un excédent de 1 398 117 €** au titre de 2025.

Le bilan

Au 31 décembre 2025, **le total du bilan s'élève à 36 318 965 €** contre 36 335 382 € au 31 décembre 2024. Les **investissements réalisés ou mis en service** durant l'année 2025 **représentent 1 629 014 €** et résident essentiellement en :

- Des logiciels pour 2 326 €,
- Du renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules pour 915 590 €,
- Des travaux de construction et d'agencements divers de bâtiments à hauteur de 600 793 €,
- Des biens financés par taxe d'apprentissage pour 110 305 €.

La ventilation synthétique du bilan ci-contre (montants arrondis) permet de mettre en évidence la **trésorerie nette**, qui est **de 8 384 188 €**.

Cette trésorerie est issue des fonds propres de **16 462 761 €** qui ont permis, avec des subventions et provisions de 2 147 971 € et des emprunts de 3 786 455 €, de financer des actifs immobilisés de **15 595 559 €**. Cette trésorerie est également fléchée pour couvrir les fonds dédiés (2 094 321 €) et les provisions pour risques et charges (3 147 074 €).

Le besoin de trésorerie pour l'exploitation courante s'élève à **3 658 833 €**. Les créances envers les clients du secteur commercial représentent 3 111 158 € et les créances envers les organismes financeurs s'élèvent à 2 165 966 €, dont 618 231 € concernent les conseils départementaux et 1 499 456 € au titre des aides aux postes 2025 encore non perçues au 31 décembre 2025.

Les **dettes financières sont en baisse de 479 000 €** par rapport au 31 décembre 2024 suite au remboursement des emprunts contractés antérieurement (477 000 €). Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2025. Le solde des emprunts restant dû s'élève à 3 756 064 €.

Valeur nette des immobilisations 15 596 000 €	Fonds associatifs 3 578 000 €
	Réserve d'investissement 4 629 000 €
	Réserve de compensation 3 708 000 €
	Réserve de trésorerie 658 000 €
	Report à nouveau 2 492 000 €
	Subventions d'investissement 1 911 000 €
Actif circulant 12 339 000 €	Résultat de l'exercice 1 398 000 €
	Provisions / Fonds dédiés 5 478 000 €
	Dettes financières 3 786 500 €
Trésorerie nette 8 384 000 €	Autres dettes 8 680 500 €

La Recherche et le Développement (R&D)

Il n'existe pas sur le plan économique d'activités ou d'investissements en Recherche et Développement.

L'association dispose cependant de différentes commissions chargées, entre autres, de faire émerger de nouvelles réponses aux besoins des personnes en situation de handicap.

L'association **répond aux appels à projet des pouvoirs publics** qui entrent dans son domaine de compétences, ainsi qu'aux **appels d'offres publics** pour les EA, ESAT et Adapei Formation.

D'autre part, conformément à son objet (statuts), elle peut proposer aux financeurs, dans le cadre des procédures légales et contractuelles **des projets de création, d'extension ou de réorganisation d'établissements ou services** susceptibles d'améliorer la qualité des services rendus aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap sous réserve des nouvelles modalités d'appel à projet inscrites dans la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST) ».

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024.

Un Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) a fait l'objet d'une ouverture à compter d'août 2025.

Suite à l'appel à candidature de juillet 2023 du conseil départemental de Maine-et-Loire et de l'ARS des Pays de la Loire ayant pour objet la transformation et le développement de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap, nos **propositions suivantes ont été retenues** :

- Création de **20 places de SAMSAH**, extension effective depuis le 1^{er} novembre 2025,
- Création de **7 places en FAM** sur le site de la Longue Chauvière,
- **Transformation des foyers d'hébergement en centres habitats.**

Le calendrier de déploiement et les conditions budgétaires sont en cours de précision.

Les évolutions prévisibles sur 2026

Après la reprise de **l'ESAT du Louroux-Béconnais - L'Argerie** en juillet 2021, le **projet de réhabilitation et d'extension du site est en cours de réalisation**. Ce projet, porté par la SCI Le Pigeonnier, a reçu le soutien de l'ARS dans le cadre du PAI (Plan d'Aide à l'Investissement) à hauteur de 578 000 €. Une livraison est prévue pour 2027.

Dans le cadre du projet inclusif sur le territoire choletais, **une réhabilitation va concerner l'IME La Rivière**. Les études de faisabilité se finalisent ainsi qu'un programme d'investissement et de financement. Une demande de PAI doit être formulée en juin 2026. En cas de validation par l'ARS, le projet pourrait être lancé en vue d'une livraison en 2029.

Un troisième **Habitat Inclusif (HI)** devrait être mis en service d'ici fin 2026.

Un travail autour du **Schéma Directeur Immobilier (SDI)** va générer un ensemble d'études en matière de prévisions d'investissements et de financements.



ESAT du Louroux-Béconnais
- L'Argerie



IME La Rivière



Habitat Inclusif
Général Foy à Angers

L'affectation des résultats de gestion propre

Nous vous proposons les **affectations de résultat 2025** suivantes concernant les établissements dont la gestion n'est pas contrôlée.

110 000	Report à nouveau solde créditeur gestion propre	DÉBIT	CRÉDIT
	Entreprise Adaptée Avrillé		166 650,78 €
	Entreprise Adaptée La Pommeraye		87 024,64 €
	Siège social		39 388,40 €
	DeAcc 49	- 420,16 €	
	PARH 49		1 311,41 €
	Habitat Inclusif	- 13 382,60 €	
	Comités locaux		4 825,94 €
	TOTAL	- 13 802,76 €	299 201,17 €

119 000	Report à nouveau solde débiteur gestion propre	DÉBIT	CRÉDIT
	Entreprise Adaptée Cholet		346 813,99 €
	Entreprise Adaptée Verrières-en-Anjou	- 1 256,66 €	
	Adapei Formation	- 131 104,29 €	
	Association - Adapei 49		115 205,24 €
	DeAcc 49	- 2 879,89 €	
	TOTAL	- 135 240,84 €	462 019,23 €
	RÉSULTAT DE LA GESTION PROPRE	- 149 043,60 €	761 220,40 €
	RÉSULTAT NET DE LA GESTION PROPRE	612 176,80 €	

Nous vous proposons par ailleurs d'affecter l'impact des retraitements de consolidation comptabilisés en 2025, soit **un produit de + 1 065 511,65 €**, au report à nouveau débiteur des comptes consolidés de l'association, dont **le solde s'élèvera à 1 242 157,70 € après affectation**.

Le bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT au 31 / 12 / 2025	NET au 31 / 12 / 2025	NET au 31 / 12 / 2024
Immobilisations incorporelles	825 034 €	669 448 €	155 585 €	203 118 €
Immobilisations corporelles	46 639 713 €	32 615 462 €	14 024 251 €	14 363 329 €
Immobilisations financières	1 431 722 €	16 000 €	1 415 772 €	1 312 082 €
Actifs immobilisés	48 896 470 €	33 300 911 €	15 595 559 €	15 878 531 €
Stocks et en cours	869 773 €		869 773 €	869 554 €
Clients et comptes rattachés	6 750 981 €	189 954 €	6 561 026 €	5 048 800 €
Autres créances	4 502 854 €		4 502 854 €	4 514 316 €
Valeurs Mobilières de Placement	3 063 074 €	113 053 €	2 950 021 €	3 008 420 €
Disponibilités	5 434 167 €		5 434 167 €	6 575 089 €
Charges constatées d'avance	405 563 €		405 563 €	440 671 €
Actifs circulants et assimilés	21 026 414 €	303 008 €	20 723 406 €	20 456 850 €
TOTAL DE L'ACTIF	69 922 885 €	33 603 919 €	36 318 965 €	36 335 382 €

PASSIF	BRUT	AMORTISSEMENT	NET au 31 / 12 / 2025	NET au 31 / 12 / 2024
Fonds associatifs			3 578 097 €	3 578 097 €
Réserves			8 994 545 €	8 436 979 €
Report à nouveau			2 492 001 €	3 221 397 €
Résultat de l'exercice			1 398 117 €	- 168 697 €
Subventions d'investissements			1 911 390 €	1 973 424 €
Provisions réglementées			236 581 €	246 681 €
Fonds propres			18 610 731 €	17 287 881 €
Provisions pour risques et charges			3 147 074 €	3 205 702 €
Fonds dédiés			2 094 321 €	2 705 247 €
Emprunts et dettes financières diverses			3 786 455 €	4 265 517 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 526 354 €	2 263 850 €
Dettes fiscales et sociales			5 916 281 €	6 281 413 €
Autres dettes			237 750 €	262 818 €
Produits constatés d'avance				62 955 €
Dettes et assimilés			14 561 160 €	15 841 799 €
TOTAL DU PASSIF			36 318 965 €	36 335 382 €

Le compte de résultat au 31 décembre 2025

PRODUITS	AU 31 / 12 / 2025	AU 31 / 12 / 2024
Production vendue	16 870 668 €	16 920 578 €
Produits de la tarification médico-sociale	36 809 822 €	35 726 518 €
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	827 062 €	8 877 754 €
Reprise sur amortissements et transferts de charges	1 105 384 €	542 762 €
Autres produits	8 561 584 €	- 39 769 €
Reprises fonds dédiés	1 030 998 €	588 889 €
Produits d'exploitation	65 205 518 €	62 616 732 €
Produits financiers	244 914 €	183 011 €
Produits exceptionnels	151 089 €	973 407 €
TOTAL DES PRODUITS	65 601 520 €	63 773 150 €



CHARGES	AU 31 / 12 / 2025	AU 31 / 12 / 2024
Achats de matières et fournitures	2 003 265 €	1 077 016 €
Autres achats et charges externes	13 733 560 €	14 579 825 €
Impôts, taxes et versements assimilés	2 482 818 €	2 539 124 €
Charges de personnel	41 645 087 €	41 875 731 €
Dotations aux amortissements	2 001 816 €	2 074 657 €
Dotations aux provisions	1 215 357 €	553 979 €
Autres charges	527 438 €	207 952 €
Dotations fonds dédiés	420 073 €	767 630 €
Charges d'exploitation	64 029 415 €	63 675 914 €
Charges financières	139 796 €	137 243 €
Charges exceptionnelles	5 038 €	128 691 €
TOTAL DES CHARGES	64 203 403 €	63 941 847 €



RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2025 : 1 398 117 €

3. RAPPORT D'ORIENTATIONS 2026

Ce rapport d'orientation s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de notre accompagnement. Il reflète notre volonté de mettre en œuvre les axes définis dans le nouveau Projet Associatif Global (PAG). Adopté par le conseil d'administration le 29 avril 2025, il constituera la feuille de route de l'Adapei 49 jusqu'en 2029. Ce rapport met en avant, en au sein des quatre axes du projet associatif, les priorités retenues pour l'année à venir. Il engage l'ensemble des administrateurs et des professionnels à poursuivre les objectifs fixés, au service des personnes accompagnées par notre association.

1. BILAN DU PROJET ASSOCIATIF EN 2025

Chaque année nous vous proposons un point d'avancée du projet associatif global 2025-2029.



AXE 1 : Une association militante, résistante, œuvrant pour la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la transformation sociétale

Ce premier axe affirme la volonté de renforcer la place de l'association dans le débat public et dans la société civile. En 2025, les **liens avec les élus locaux ont été consolidés** grâce à des rencontres régulières et des visites d'établissements.

Parallèlement, de **nombreuses actions de sensibilisation au handicap ont été menées** : journée de l'autisme, diffusion du documentaire Regards Croisés sur l'autisme à l'Adapei 49, interventions en milieu scolaire, participation à des événements sportifs et culturels.

L'association a également **développé des partenariats éducatifs et intergénérationnels** avec des lycées, collèges et structures spécialisées, tout en renforçant son engagement auprès de l'Unapei (opération brioches, relais de communication, candidature au conseil d'administration).



AXE 2 : Une association ancrée dans la qualité de l'accompagnement, qui soutient l'autodétermination des personnes en situation de handicap et l'engagement des professionnels

Cet axe place au cœur du projet le pouvoir d'agir des personnes, la communication adaptée et la coopération entre familles, professionnels et personnes accompagnées. L'année 2025 a été marquée par un **déploiement structuré de la Communication Alternative et Améliorée (CAA)**, ainsi que par un développement significatif du Facile À Lire et à Comprendre (FALC), avec notamment la création des ateliers de transcription en ESAT.

Les **formations ont été massivement renforcées** notamment sur l'autodétermination, l'instance mixte... Ce sont plus de 120 professionnels formés.

Le **groupe EPPI a été relancé** et l'autoreprésentation soutenue.

Une journée territoriale « Habiter chez soi sans être seul » a réuni 120 participants.

Enfin, une première **structuration des ressources humaines a été engagée** : intranet, communication interne, parcours d'intégration, charte managériale.





AXE 3 : Une association innovante, agile, impliquée dans différents environnements et auprès des acteurs sur les territoires

Ce troisième axe accompagne la transformation de l'offre et l'adaptation aux besoins émergents. Le **déploiement du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)** est intervenu en août 2025. Plusieurs IME ont amorcé leur **transition vers des dispositifs intégrés**, avec l'appui de formations CREAL. L'offre domiciliaire s'est enrichie, avec l'**ouverture prévue de 20 places de SAMSAH** à Cholet et Saumur.

L'association a également contribué à des **projets d'accessibilité**, notamment via la production de supports FALC dans des lieux culturels, et a renforcé ses réseaux collaboratifs.



AXE 4 : Une association responsable, préoccupée par son impact social et environnemental.

Ce dernier axe structure la démarche éthique et la politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). En 2025, un **état des lieux des initiatives éthiques** a été réalisé et un **groupe de travail dédié** a été constitué.

L'association a capitalisé sur les expériences des pôles ISAS et HAS, et plusieurs établissements ont rejoint le **programme Défi handicap, porté par le CREAL Pays de la Loire**.

La **montée en compétences RSO** a débuté, avec notamment la formation de deux professionnels à l'autoévaluation RSO.

Une note de cadrage a été rédigée et l'association a **adhéré à plusieurs réseaux spécialisés** (Comité 21, IRESA).

2. ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR 2026

Le bilan 2025 révèle une association solide, engagée et en mouvement, qui progresse simultanément sur ses quatre axes stratégiques : la citoyenneté et la sensibilisation sociétale, la qualité d'accompagnement et l'autodétermination, la transformation organisationnelle, ainsi que la responsabilité sociale et environnementale. Sur ces avancées, l'Adapei 49 trace ses orientations prioritaires pour 2026.

Axe 1 : Les priorités portent sur une meilleure cartographie des acteurs territoriaux, une participation accrue des familles et des personnes accompagnées, ainsi que la promotion active du modèle associatif parentale.

- Amplifier le lien vers les élus locaux et acteurs politiques en leur proposant de prendre part à des activités concrètes de nos établissements, services et dispositifs. Mobiliser les familles, personnes accompagnées et professionnels lors de la venue d'élus.
- Poursuivre l'engagement auprès de l'Unapei.

- Poursuivre notre implication dans la sensibilisation des professionnels du secteur sanitaire.
- Poursuivre la sensibilisation de la jeunesse et multiplier les actions intergénérationnelles.
- Investir les événements locaux, culturels et sportifs.

Axe 2 : Les objectifs à poursuivre concernent le développement d'espaces de médiation, le renforcement des formations croisées familles-professionnels et l'encouragement de la mobilité professionnelle.

- Soutenir des initiatives d'autoreprésentation avec l'appui des adultes en situation de handicap du groupe EPPI.
- Se rapprocher de l'association Nous Aussi dans une perspective d'ouvrir une antenne.
- Mettre en œuvre un intranet pour les professionnels et renforcer les formations croisées entre familles et professionnels.
- Formaliser une charte managériale permettant un socle commun de repères éthiques et déontologiques.

Axe 3 : Les perspectives incluent la création de centres habitats, l'extension de l'Équipe Mobile d'Appui et Ressources en Santé (EMARS) et la formalisation d'une offre de formation au handicap destinée au milieu ordinaire.

- Organiser un séminaire associatif consacré à l'évolution de l'organisation de l'association au service des parcours et au regard de l'évolution des besoins (santé, âges clés, vulnérabilités associées...).
- Développer l'offre d'accompagnement vers l'habitat : création de centres habitats.
- Formaliser une offre de formation au handicap vers les acteurs du milieu ordinaire et de la formation professionnelle.

Axe 4 : Les objectifs à venir portent sur la conduite d'une stratégie RSO structurée.

- Créer un groupe de travail sur les modalités d'organisation d'un espace éthique associatif.
- Conduire une autoévaluation RSO globale et diffuser une stratégie RSO structurée (véhicules, mobilités, QVT, bâtiments...)
- Intégrer un volet RSO dans les marchés du Groupement d'Intérêt Économique (GIE).
- Porter la démarche de réflexion éthique dans les différents espaces de l'association.
- Contribuer au développement durable et mener une politique RSO affirmée, pragmatique, qui associe chacun au bénéfice de tous.

Les orientations prévues pour 2026-2029 prolongent cette dynamique, avec une ambition claire : renforcer l'impact territorial, accroître la participation des personnes accompagnées et poursuivre l'innovation dans les modes d'accompagnement.

Lexique

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
ANCV : Agence Nationale des Chèques Vacances
Apic's : Agir pour l'insertion citoyenne et solidaire
APAHRC : Association des Parents, Amis et Adultes en situation de Handicap de la Région Choletaise
APF : Association des Paralysés de France
APV : Aide aux Projets Vacances
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
BAPC : Budget Annexe de Production et de Commercialisation
CAA : Communication Alternative et Améliorée
CAJ : Centre d'Accueil de Jour
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CD : Conseil Départemental
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CNR : Crédits Non Reconductibles
CLS : Contrat Local de Santé
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
CSE : Comité Social et Économique
CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
DASE : Dispositif d'Appui à la Scolarisation des Elèves
DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
DGCS : Direction Générale de la Cohésion Sociale
DIPC : Document Individuel de Prise en Charge
DITEP : Dispositifs d'Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques
DREETS : Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EA : Entreprise Adaptée
EAAF : Équipe d'Appui aux Assistants Familiaux
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMARS : Équipe Mobile d'Appui et Ressources en Santé
EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EPPI : Échanges, Participation et Partage d'Idées
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESSMS : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP : Équivalent Temps Plein
FALC : Facile À Lire et à Comprendre
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FAP : Formation et Accompagnement Professionnel
FH : Foyer d'Hébergement
FV : Foyer de Vie
GIE : Groupement d'Intérêt Économique
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GEPP : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
HAS : Habitat, Accompagnement et Soins
HI : Habitat Inclusif
HPST : Hôpital, Patients, Santé et Territoire
IME : Institut Médico-Éducatif
ISAS : Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins
IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
NAO : Négociation Annuelle Obligatoire
OPCO : Opérateur de Compétences
PACQ : Plan d'Amélioration Continue de la Qualité
PAG : Projet Associatif Global
PAI : Plan d'Aide à l'Investissement
PARH 49 : Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 49
PAS : Pôle d'Appui à la Scolarité
PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PMO : Prestations en Milieu Ordinaire
PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
QVT : Qualité de Vie au Travail
RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RH : Ressources Humaines
RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations
SAJE : Service d'Accompagnement de Jour Externalisé
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SCI : Société Civile Immobilière
SDI : Schéma Directeur Immobilier
S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
SERAFIN-PH : SERvices et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SI : Service Insertion
TDH : Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TND : Troubles du NeuroDéveloppement
UEE : Unité d'Enseignement Externalisée
UEEA : Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
ULIS MS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Médico-Sociale
UPHA : Unité pour Personnes Handicapées Âgées
UPHV : Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes
VIAS : Vie Intime, Affective et Sexuelle



Adapei 49

Adapei 49 - Siège social

126 rue St Léonard - BP 71857
49018 Angers cedex 01

☎ 02 41 68 98 50

✉ contact@adapei49.asso.fr

Retrouvez l'ensemble de nos actualités sur
nos réseaux sociaux et notre site Internet



Association - Adapei 49



Adapei 49



Adapei 49



www.adapei49.asso.fr